

Lutte contre la pollution

Je doute que cette initiative présente quoi que ce soit de particulièrement nouveau, toute bienvenue qu'elle soit. On se demande, par exemple, qui présidera les travaux de ce groupe d'étude, quelle en sera la composition, quel sera son mandat, à qui il fera rapport. J'espère que le ministre nous apportera bientôt des réponses à ces questions.

Le ministre a déclaré qu'il s'était donné pour priorité de conclure assez tôt un accord avec les États-Unis en vue de contrôler les pluies acides des deux côtés de la frontière. Je m'en réjouis. Il a laissé entendre que les États-Unis avaient proposé la création d'un certain nombre de groupes consultatifs et l'institution d'ententes bilatérales permettant aux deux gouvernements de se consulter et d'échanger des informations en vue d'en arriver, comme on l'espère, à un accord du genre de celui que je viens de décrire. Je crains cependant que le ministre ne se préoccupe tellement de l'organisation, des formalités et de la procédure qu'on perde beaucoup de temps avant d'en arriver vraiment à l'accord dont nous avons un si pressant besoin. Il a laissé entendre que ce projet serait examiné attentivement. Je l'espère.

Nous désirons tous en arriver à un accord bilatéral avec les États-Unis. Mais il y a danger qu'entre temps la pollution augmente sous l'effet des pluies acides.

J'espère que conformément à sa promesse, le ministre prendra des mesures provisoires non seulement pour enrayer la progression de la pollution due aux pluies acides, mais pour la faire diminuer. A cet égard, je crois que le Canada doit être bien armé pour négocier et que le meilleur moyen de faire aboutir nos négociations avec les États-Unis, sera de bien documenter notre dossier sur la pollution par les pluies acides.

● (1540)

Nous demandons des renseignements de diverses sortes. Par exemple, nous devons savoir d'où provient la pluie acide, dans quel laps de temps les dégâts commencent à se produire et dans quelle mesure la pollution attribuable à la pluie acide est irréversible. A ce propos, je voudrais rappeler au ministre que le ministre précédent, qui s'inquiétait vivement de ce problème, avait réussi à obtenir un accord de principe de ses collègues du cabinet en vue d'augmenter sensiblement les fonds consacrés à la recherche sur la pluie acide. En janvier 1980, nous avons fait part au chef de l'Agence américaine de protection de l'environnement de la priorité accordée à la question. Cet engagement était très important parce qu'il montrait la ferme résolution du Canada de s'attaquer au problème de la pluie acide à l'intérieur de ses frontières.

L'autre jour, mardi dernier sauf erreur, j'ai demandé à la Chambre au ministre de l'Environnement de dire clairement si son gouvernement reconnaissait qu'il s'agissait là d'une question prioritaire et s'il était disposé à respecter l'engagement pris par le gouvernement précédent d'accroître le financement de la recherche dans ce domaine de toute première importance. Monsieur l'Orateur, je n'ai pu obtenir du ministre ni réponse ni renseignements au sujet de ce grave problème qui exige pourtant une initiative soutenue du fédéral. J'espère que nous

verrons à l'avenir plus de renseignements et plus d'initiative que nous n'en avons vus jusqu'ici au niveau national.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ignorais, je l'avoue, que les ministres de l'Ontario qui font des déclarations d'intention au sujet de lois et de règlements peuvent en saisir ainsi la Chambre des communes. C'est une excellente chose, et j'espère que cela continuera.

J'ai lu avec intérêt la déclaration du ministre et je dois dire qu'il nous aurait été utile de pouvoir étudier le décret, afin de nous rendre compte exactement de ce que le ministre de l'environnement de l'Ontario songe à faire pour mettre à exécution les nouveaux règlements qu'il se propose d'adopter. D'après la déclaration, le nouveau décret est destiné fondamentalement à veiller à ce que les dégagements de bioxyde de soufre de l'INCO à Sudbury n'augmentent pas. Je dois avouer qu'à mon avis, un engagement de ne pas augmenter les dégagements de bioxyde de soufre n'en est pas un.

La déclaration souligne que la plus grande partie de l'Ontario, du moins la partie sud, est gravement atteinte par la pluie acide due aux dégagements en provenance de Sudbury. Elle signale aussi que Sudbury est la source d'environ 30 p. 100 de tous les dégagements en Ontario et que 25 p. 100 de la pollution par le soufre dans la région d'Ottawa lui est attribuable.

Ainsi, on ne s'attaque pas vraiment au problème en essayant, comme dans ce décret, d'empêcher la pollution d'augmenter. Je suis certain que certains députés à l'Assemblée de l'Ontario ne manqueront pas de rappeler au ministre qu'il devrait prendre des dispositions plus rigoureuses pour que cette région de l'Ontario ne soit plus à la merci de l'International Nickel, société qui, soit dit en passant, a les moyens, de par son organisation, de prendre toutes les mesures voulues, quel qu'en soit le prix, pour supprimer, du moins virtuellement, les émissions de bioxyde de soufre.

L'autre partie de la déclaration du ministre qui m'a paru intéressante porte sur l'esprit du décret. Le document préconise en effet que les réductions soient conformes aux progrès réalisés actuellement dans le processus de production. Je vois le ministre froncer les sourcils. Le deuxième paragraphe de sa déclaration précise que le nouveau décret recommande que les réductions découlant des progrès actuels réalisés dans le processus de production soient mises en œuvre dans deux ans. Quand on sait, comme le précise la déclaration originale, que le but est d'empêcher les émissions d'augmenter, on est porté à se demander si les émissions de l'International Nickel vont ainsi effectivement beaucoup diminuer.

J'ai deux choses à dire en ce qui concerne l'accord conjoint. Tout d'abord, dans quelle mesure le gouvernement du Canada est-il disposé à fournir des fonds pour nettoyer le gâchis que l'on déplore déjà dans la majorité des régions du sud et du sud-est de l'Ontario? Il faudra de toute évidence des fonds pour le faire. Dans quelle mesure le gouvernement du Canada sera-t-il disposé à consacrer des fonds au nettoyage des lacs qui ont tellement souffert des pluies acides? J'espère que le ministre se posera cette question.